

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	72 (1964)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Au service de deux rois d'Angleterre, au XIIIe siècle : Pierre de Champvent
<b>Autor:</b>	Chapuisat, J.-P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-54887">https://doi.org/10.5169/seals-54887</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Au service de deux rois d'Angleterre, au XIII<sup>e</sup> siècle : Pierre de Champvent

Les recherches que nous poursuivons sur un aspect du XIII<sup>e</sup> siècle, soit les relations entre la Savoie, les pays de l'ancienne Burgondie, et l'Angleterre, nous ont fait rencontrer à plusieurs reprises les traces d'un seigneur vaudois trop peu connu jusqu'ici, ou dont on a complètement faussé la figure<sup>1</sup> : Pierre de Champvent.

Nous voulons simplement esquisser dans ces quelques pages la biographie de Pierre de Champvent, telle que les sources, anglaises avant tout, permettent de la jalonna. Sans doute est-il bien curieux de parler de la vie d'un homme quand on ne connaît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Tel est pourtant le cas. Et même si l'espoir nous porte encore en avant dans notre enquête, nous admettons volontiers que le mystère peut rester entier, en une période qui se passait d'état civil. Si ce travail pèche déjà par manque d'exhaustivité, il a, de surcroît, le tort de n'apporter aucun des éléments dont les amateurs modernes de biographies sont si friands : vie sentimentale, tourments de conscience, détails intimes, exploits spectaculaires ou succès mondains. Donc, force nous est de renoncer au portrait moral, comme au portrait physique.

Nous en serons réduit au sort de la plupart des médiévistes : abstinence de l'image, ascétisme des sources. Et pourtant nous nous efforcerons de raconter un peu la carrière imprévue de ce Vaudois du XIII<sup>e</sup> siècle. L'imagination du lecteur se donnera libre cours pour suppléer à notre ignorance.

Jusqu'ici, nous avons rencontré pour la première fois le nom de Pierre de Champvent dans un abandon de dîme fait par son père, Henri de Champvent, à l'abbaye de Bonmont ; l'acte est

---

<sup>1</sup> ARTHUR PIAGET, *Le château de Champvent et le comte Louis de Neuchâtel*.  
*Revue historique vaudoise*, 1938, p. 257.

passé à Genève, le 3 février 1250/51, et le père agit du consentement de ses deux fils, Pierre et Gaucher, qui ont juré d'observer cette donation, et pourraient bien l'avoir accompagné jusqu'au bout du lac ; mais on ne sait naturellement pas quel est leur âge<sup>1</sup>.

La seconde mention relative à Pierre de Champvent nous transporte outre-Manche : le 20 juin 1252, à Winchester, l'ordre est enregistré de remettre à Pierre de Champvent, écuyer du roi, la somme de cinq marcs pour s'acheter un roncin, par don de son maître<sup>2</sup>.

Le 4 octobre de la même année, de Windsor semble-t-il<sup>3</sup>, le roi fait verser dix marcs à son cher valet Pierre de Champvent, qui est malade à Londres<sup>4</sup> ; nous nous demandons tout de suite de quoi il souffre (fièvre ? luxation après une chute de cheval ?), mais cela nous ne le saurons pas, les documents officiels gardant presque toujours une sécheresse qui nous laisse sur notre soif d'information. Le 30 octobre est enregistré l'envoi de quinze marcs pour payer ses dépenses<sup>5</sup>, mais rien ne permet de savoir où se trouve alors Pierre : est-il encore à Londres ? A-t-il rejoint le roi ?

Faisons le point : Pierre de Champvent occupe un poste nécessairement réservé à des jeunes gens de toute bonne famille, celui d'écuyer du roi d'Angleterre ; on peut penser qu'il a déjà plus d'une quinzaine d'années en 1252, ce qui permettrait de situer sa date de naissance vers 1235, et peut-être même avant ; la fonction de « vadlettus » n'autorise aucune déduction certaine, puisque l'on voit Ebal de Genève porter encore cette qualification en 1245, alors qu'il a plus de vingt ans<sup>6</sup>. Nous retiendrons en tout cas la très grande faveur dont il est le bénéficiaire : il sert non pas un

<sup>1</sup> Original aux Archives cantonales vaudoises : Inventaire Blanc, Bonmont, layette 265, n° 41.

<sup>2</sup> Londres, Public Record Office, que nous abrégerons désormais P.R.O., Liberete Roll 36 Henry III, C 62/28, membrane 7. « Precipimus tibi quod facias habere Petro de Chavent vadletto nostro quinque marcas ad unum runcinum emendum de dono nostro. » Les *rotuli* des *Liberate* consignent les ordres de paiement envoyés au trésorier et aux chambriers de l'Echiquier, ou encore, parfois, aux officiers régionaux, les sheriffs.

<sup>3</sup> Le bord de la membrane est arraché à cet endroit, mais le lieu est rendu plausible par les entrées immédiatement voisines, et datées de Windsor.

<sup>4</sup> P.R.O., Lib. Roll 36 H. III, C 62/28 memb. 3 : « Liberete de thesauro nostro sine dilacione dilecto vadletto nostro Petro de Chavent qui infirmatur Lond. X marcas de dono nostro. »

<sup>5</sup> P.R.O., Lib. Roll 37 H. III, C 62/29 memb. 15.

<sup>6</sup> P.R.O., Lib. Roll 29 H. III, C 62/21 memb. 4.

comte voisin du château paternel (on pourrait songer à ce propos au comte de Savoie, à celui de Genève, à celui de Neuchâtel ou à celui de Bourgogne), mais un *roi*. En quel honneur ? Sa famille vit dans les meilleurs termes avec Pierre de Savoie, à la gloire duquel elle s'est attachée dès son essor, en 1234, avant même que se dessinent les hautes destinées du frère cadet d'Amédée IV, de Thomas II, d'Aymon et de Guillaume de Savoie<sup>1</sup>. Pierre de Savoie a très probablement entraîné ses fidèles et les a fait bénéficier de la haute situation que lui valurent à la cour d'Angleterre sa parenté avec la reine Aliénor et ses étonnantes capacités<sup>2</sup>. A son tour, Pierre de Champvent peut avoir profité du crédit de son oncle, Pierre de Grandson, qui touche auprès du trésor royal anglais un fief annuel de trente marcs, soit vingt livres, depuis 1241<sup>3</sup>.

En 1254, Pierre de Champvent, toujours écuyer, sert Henri III en Gascogne, où le roi s'efforce d'apaiser l'agitation des turbulents nobles gascons, et passe des accords avec Gaston de Béarn et Alphonse de Castille qui les appuyaient en sous-main. C'est à Bordeaux que le roi le gratifie de l'indemnité que doit payer Margeria, veuve de Robert Fitz Richard en Irlande, pour s'être remariée sans en aviser le roi et, par conséquent, sans son consentement<sup>4</sup>. Lorsque les comptes de l'expédition de Gascogne sont mis à jour, en 1255, on paie à Pierre de Champvent les arriérés de ses gages pour son service auprès du roi, jusqu'au lundi avant la Saint-Michel 1254<sup>5</sup>; il recevra également vingt marcs pour deux chevaux qu'il a perdus<sup>6</sup>, et Henri III lui accorde un fief annuel de

<sup>1</sup> Pierre de Savoie a su se constituer un état-major d'hommes dévoués, qui s'occupent de ses affaires lorsqu'il est absent de nos pays, et qui l'escortent dans ses déplacements au travers de ses terres savoyardes et romandes : au premier rang de ses sûrs partisans figurent précisément le père et l'oncle de Pierre de Champvent, soit Henri de Champvent et Pierre de Grandson, ainsi qu'Humbert de Ferney et frère Aymon de Cruseilles, prieur des Frères prêcheurs de Lausanne.

<sup>2</sup> Faut-il rappeler que Pierre de Savoie est l'oncle d'Aliénor de Provence, fille elle-même de Béatrice de Savoie ?

<sup>3</sup> Nous avons relevé la parfaite régularité du paiement de ce fief sur un espace de plus de quinze ans ; les versements sont faits à ses mandataires, par exemple son messager Guido, en 1245 et en 1246 ; en 1253, Pierre de Savoie lui-même avance la somme et se fera dédommager par la trésorerie anglaise.

<sup>4</sup> 20 et 21 septembre 1254. P.R.O., Close Roll 37-39 H. III, memb. 3 ; *Calendar of Documents relating to Ireland, 1252-1284*, p. 64 ; *Rôles Gascons*, tome I, nos 3458 et 4091.

<sup>5</sup> Lundi 28 septembre 1254.

<sup>6</sup> P.R.O., Liberate Roll 39 H. III, C 62/31 memb. 6 : « Pro duobus equis suis amissis in servicio nostro ibidem. »

soixante marcs à recevoir au terme de Pâques<sup>1</sup>; comme les ordres de paiement sont toujours soigneusement groupés selon l'origine des bénéficiaires, il est intéressant de noter que les voisins immédiats de Pierre de Champvent, sur le rôle en question, sont Guy de Chay, seigneur de Rans<sup>2</sup>, Hugues Espaulard et Richard de Montbéliard<sup>3</sup>. Au cours des années suivantes, le paiement de ce fief de soixante marcs revient régulièrement, et nous trouvons, parmi les pensionnés voisins, des seigneurs que Pierre de Champvent doit bien connaître, puisqu'ils sont d'outre-Jura et que les deux parties de la Bourgogne (cjurane et transjurane) avaient gardé des contacts très étroits : Richard de Montbéliard toujours, Guillaume de Pesmes<sup>4</sup>, Guillaume de Champlitte<sup>5</sup> et Richard de Monnet<sup>6</sup>.

En août 1256, une nouvelle indemnité de mariage revient à Pierre de Champvent : deux cents marcs, que s'engage à payer un noble du Sussex, Robert Aguillon, pour avoir épousé Jeanne, veuve de Jean de Mohun<sup>7</sup>; ses contacts avec Pierre de Savoie amèneront Robert Aguillon à prendre pour seconde femme, après la mort de Jeanne, une « Savoisienne », la veuve de Baudouin de Reviers (Rivière), sire de l'île de Wight et héritier du comté de Devon.

La carrière de notre Vaudois ne réussit pas seulement sur le plan financier ; désormais, sans que l'on puisse savoir exactement depuis quand, la belle épithète de chevalier accompagne son nom ; c'est le cas le 12 mai 1259, lorsqu'il intervient comme témoin, à

<sup>1</sup> P.R.O., Liberale Roll 39 H. III, C 62/31 memb. 6 (de Clarendon, 22 mai 1255).

<sup>2</sup> Département du Jura, canton de Dampierre, sur le Doubs, à quelque 20 km. en amont de Dôle. Chay se situe au N-NO de Salins.

<sup>3</sup> Richard de Montbéliard, troisième fils du comte de Montbéliard Richard III, deviendra sire de Montfort par son mariage avec Isabelle, dame de Montfort ; il vint en Angleterre à plusieurs reprises, au service d'Henri III, spécialement pour participer aux expéditions contre les Gallois, en 1247 et en 1258 ; cette fois-ci, il était accompagné de divers Bourguignons, Guillaume de Pesmes, Simon de Joinville... P.R.O., Close Roll 42 H. III, C 54/73 memb. 11 in dorso.

<sup>4</sup> Département de la Haute-Saône, arrondissement de Gray.

<sup>5</sup> Département de la Haute-Saône, à 20 km. N-NO de Gray.

<sup>6</sup> Département du Jura, canton de Champagnole.

<sup>7</sup> Calendar of Patent Rolls, 1247-58, p. 495. A propos de ce « trafic », rappelons les lignes suggestives de A. L. POOLE, *From Domesday Book to Magna Carta*, 2nd ed., Oxford, 1955, p. 22 : « Widows and heiresses were freely sold in marriage to the highest bidder or to the king's friends... or the lady had to pay a substantial fine that she may remain a widow as long as she pleases... or that she may marry herself to whom she pleased » ; et DU CANGE, *Glossarium...*, au mot *maritagium*.

Londres, au testament d'Ebal de Genève ; celui-ci, évincé, tout comme son frère Pierre, de la succession au comté de Genève par son cousin Rodolphe, a fait carrière en Angleterre<sup>1</sup>, et Pierre de Savoie est le principal bénéficiaire de ses dernières volontés ; parmi les témoins, nous relevons la présence d'une forte escouade de gens de nos régions, soit qu'ils appartiennent à l'entourage immédiat de Pierre de Savoie, soit qu'ils aient participé aux opérations contre les Gallois : ce sont Ebal de Mont et Pierre de Champvent, chevaliers, Girard de Grandson, chanoine de Lyon<sup>2</sup>, maître Grassinus<sup>3</sup>, les clercs Guy de Montagny et Symon de Verterio<sup>4</sup>, et un second acte, du même jour et du même lieu, ajoute Simon de Joinville, sire de Gex, et les chevaliers Geoffroi de Grammont et Geoffroi d'Ameysin<sup>5</sup>.

Au 29 octobre 1259, une entrée des *Liberate Rolls*, datée de Westminster, nous apprend que Pierre de Champvent traversera jusqu'en France avec le roi Henri III<sup>6</sup> ; une autre entrée, le 13 novembre 1259, de Douvres, annonce que le roi lui a fait don de cent sols pour s'acheter un palefroi<sup>7</sup> ; le lendemain, Henri III met à la voile pour la France ; il prêtera hommage à saint Louis, le 4 décembre 1259, ratifiant par là le Traité de Paris. Tandis qu'Henri III s'attarde en Flandre, de février au début du mois d'avril 1260, souffrant de fièvre tierce et attendant sans doute de voir comment vont tourner les difficultés avec ses barons<sup>8</sup>, Pierre de Champvent est retourné en Angleterre, sur l'ordre du roi<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Ecuyer du roi Henri III, en 1245-48 ; époux, dès 1248, de Christiane de Mariscis (Marsh), héritière en Irlande ; châtelain de Hadleigh, au comté d'Essex, jusqu'en juin 1258.

<sup>2</sup> C'est le propre cousin de Pierre de Champvent et le futur évêque de Verdun.

<sup>3</sup> Il faut voir là l'homme de confiance de Pierre de Savoie ; chanoine de Saint-Etienne de Lyon, il se rencontre dans les documents continentaux sous la forme « Maître Arnaud Garsei », avec diverses variantes.

<sup>4</sup> Encore un fidèle de Pierre de Savoie ; il est chanoine de Genève, et est aussi orthographié « de Verters ».

<sup>5</sup> En Savoie, hameau de la commune d'Yenne, à 1 1/2 km. au sud de cette localité.

<sup>6</sup> P.R.O., Liberale Roll 44 H. III, C 62/36 memb. 11. « Quia idem Petrus nobiscum in Franciam transfretatus est. »

<sup>7</sup> Même *rotulus*, memb. 10.

<sup>8</sup> C'est le début de la crise ouverte par l'attitude de Simon de Montfort, comte de Leicester, et de ses alliés, et qui se résoudra en deux temps, d'abord par le triomphe des barons, en 1264, puis par celui des partisans du roi, en 1265 ; au début de 1260, Henri III séjourne à Arras, puis à Saint-Omer, et regagne Douvres le 23 avril 1260.

<sup>9</sup> P.R.O., Liberale Roll 44 H. III, C 62/36 memb. 7 : « Et inde revertendo ad partes Anglie dum fuimus in partibus Flandrie. »

A la fin de l'été 1260, il y a tout lieu de croire que Pierre de Champvent est revenu respirer l'air du pays natal ; il laude, par l'apposition de son sceau, une donation de huit muids, moitié froment, moitié avoine, que fait son père Henri à l'abbaye du lac de Joux, et l'acte est établi à Champvent : « In cuius rei testimonium ego et Helvis uxor mea, Willelmus et Petrus filii mei, presentibus licteris sigilla nostra apposuimus »<sup>1</sup>.

En 1261, Pierre de Champvent se trouve de nouveau en Angleterre ; le 22 mars, de la Tour de Londres, le roi place sous sa protection les biens laissés à sa mort par Guillaume de Fortibus<sup>2</sup>, et que Pierre de Champvent, Ingramus de Percy et Imbert de Montferrand<sup>3</sup> gardent en tutelle jusqu'à la majorité des héritiers. Le 24 mai, de Saint-Paul de Londres, le roi fait indemniser Pierre de Champvent pour le prix d'un cheval lui appartenant, et qu'il s'est réservé pour son char<sup>4</sup>. Au cours des mois de mai, juin, juillet et août, Pierre de Champvent apparaît comme témoin à plusieurs concessions de chartes royales ; les gens de nos pays sont toujours groupés, et il vaut la peine de signaler ceux avec lesquels Pierre de Champvent voisine dans ces actes : Pierre de Savoie, le chef de file, Ebal de Mont, Imbert Pugeys<sup>5</sup>, Imbert de Montferrand ; dans ces chartes, enregistrées à Londres, à Winchester, à Windsor, ce quintette représente une proportion de cinq sur onze ou treize témoins, et certaines de ces faveurs royales ont Pierre de Savoie pour objet<sup>6</sup>.

Henri III prépare un nouveau voyage en France, qu'il effectuera en compagnie de sa femme, Aliénor de Provence, et de sa belle-sœur, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, et toutes deux nièces de Pierre de Savoie ; au début de juillet 1262,

<sup>1</sup> 20 septembre 1260. Original aux A.C.V., C X c 64.

<sup>2</sup> Comte d'Aumale, mort en 1260.

<sup>3</sup> Imbert (ou Humbert) de Montferrand est manifestement un homme de confiance d'Henri III, qui l'a chargé à cette époque (1258-1260) de plusieurs missions importantes, et semble même lui avoir confié la garde de la puissante forteresse qu'est la Tour de Londres ; sans avoir encore la preuve définitive en mains, nous sommes incités par de nombreuses présomptions à voir en lui celui qui épousera Henriette de La Sarraz ; ce mariage est attesté en 1269, mais a probablement eu lieu quelque temps avant. G.-A. MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, n° 175.

<sup>4</sup> P.R.O., Liberate Roll 45 H. III, C 62/37 memb. 8 ; 24 mai 1261 : « Quia retinuimus quendam equum dilecti militis nostri Petri de Chanvent ad caretam nostram. »

<sup>5</sup> Imbert Pugeys et Ebal de Mont ont eu l'insigne honneur d'être l'un et l'autre sénéchal de la maison du roi, « steward of the household ».

<sup>6</sup> P.R.O., Charter Roll 45 H. III, C 53/51.

le roi délivre des lettres de protection en faveur de ceux qui vont l'escorter, au nombre desquels nous comptons Pierre de Champvent<sup>1</sup>. Henri III quitte l'Angleterre le 14 juillet, en s'embarquant à Douvres. A Saint-Germain-des-Prés, le 10 octobre 1262, Henri III fait établir une charte pour régler divers points de la dot d'Aliénor, son épouse ; le premier témoin est Pierre de Savoie, mais à sa suite figurent ses amis et les fidèles du roi : Jean Mansel, trésorier d'York, Robert Walerand, Ebal de Mont, Mathieu Bezille, Pierre de Champvent, Imbert de Montferrand et Guillaume de Champvent, le frère même de Pierre<sup>2</sup>.

Si Pierre de Savoie semble être resté sur le continent<sup>3</sup>, Pierre de Champvent est retourné en Angleterre avec le roi, le 20 décembre 1262 ; le point culminant de la crise baroniale approche ; avec Roger le Convers, Pierre de Champvent est conservateur de l'arsenal royal et, en juin 1263, nous apprenons qu'il a remis des pièces d'armures à divers fidèles du roi : un heaume avec visière à Jean Mansel, un haubert et des chausses de fer à Imbert Pugeys, à maître Henri de Gand, à Geoffroi de Bourmont<sup>4</sup> ; lui-même se munit d'un heaume, d'un haubert et de chausses métalliques<sup>5</sup>.

Nous n'avons malheureusement encore rien découvert des faits et gestes de Pierre de Champvent pendant les infortunes du roi Henri III, que ses ennemis ont capturé à Lewes, le 14 mai 1264, et pendant la dictature de Simon de Montfort. Il est toutefois probable qu'il a regagné le continent comme de nombreux partisans du roi (ainsi, Jean Mansel), d'une part pour échapper à l'adversaire triomphant, d'autre part pour organiser la contre-offensive, dont Pierre de Savoie est le chef zélé. Cette interprétation est rendue plausible par un document de cette période, conservé aux Archives cantonales vaudoises<sup>6</sup>, et dont les circonstances excluent l'Angleterre comme lieu de rédaction : en janvier 1264, Pierre de Champvent, chevalier, et son frère Vaucher,

<sup>1</sup> Calendar of Patent Rolls, 1258-66, p. 220. De Canterbury, 8 juillet 1262.

<sup>2</sup> P.R.O., Patent Roll C 66/78 memb. 1. Guillaume de Champvent, le futur évêque de Lausanne, était, depuis juillet 1262, doyen de Saint-Martin-le-Grand, à Londres, Henri III ayant voulu récompenser son clerc. P.R.O., Patent Roll C 66/78 memb. 4.

<sup>3</sup> La mort de son neveu, Boniface, le rendra comte de Savoie, en juin 1263.

<sup>4</sup> D'une famille de la Haute-Marne, apparentée aux Joinville.

<sup>5</sup> 17 juin 1263, Saint-Paul de Londres. Calendar of Patent Rolls, 1258-66, p. 266.

<sup>6</sup> Cote : C XV 2/2.

donzel, s'engagent à remettre à leur frère Guillaume, archidiacre du Bassigny en l'Eglise de Langres, sa part d'héritage ; Ebal de Mont, chevalier, et Vaucher, sire d'Andelot, apposent leurs sceaux à côté de celui de Pierre de Champvent.

Après la glorieuse bataille d'Evesham, du 4 août 1265, où le prince Edouard délivre son père, le roi Henri III, les partisans royalistes sont récompensés pour leur attitude fidèle ; Pierre de Savoie est naturellement l'un des principaux bénéficiaires, mais Pierre de Champvent est inscrit au tableau d'honneur dès le 16 octobre 1265 : il reçoit les maisons, sises à Londres, de feu Robert de Montpellier, ennemi du roi, et les revenus que feu Thomas d'Export tirait à Westcheap<sup>1</sup> ; au 28 novembre 1265, Pierre de Champvent et Othon de Grandson reçoivent en commun les terres et les biens de Guillaume le Blund, tué à la bataille de Lewes, où il combattait les troupes royales<sup>2</sup> ; remarquons que Pierre de Champvent est cité le premier, selon l'ordre naturel d'importance, en un temps où Othon de Grandson n'est encore qu'Othonin (Otoninus) ; comme Othon n'apparaît pour la première fois sur les documents anglais qu'en automne 1265, on peut bien croire que c'est son cousin Pierre qui l'a introduit à la cour royale, où sa fortune sera si brillante<sup>3</sup>. Ebal de Mont, Geoffroi de Joinville et Humbert de Montferrand appartiennent à la même catégorie de privilégiés.

Pierre de Champvent joue de nouveau un rôle en vue dans la suite du roi Henri III, se trouvant à ses côtés tant à Canterbury qu'à Westminster, en automne 1265. Tandis que la lutte se poursuit pour mater les derniers barons récalcitrants, pendant le siège de Kenilworth, Pierre de Champvent est chargé d'un transport

---

<sup>1</sup> P.R.O., Patent Roll 49 H. III, C 66/83 memb. 4 : « Pro laudabili servicio quod dilectus et fidelis noster Petrus de Chanvent nobis impedit. »

<sup>2</sup> P.R.O., Close Roll Supplementary, C 55/3 memb. 4, et Calendar of Patent Rolls, 1258-66, p. 514.

<sup>3</sup> Nous croyons déceler comme trois vagues successives venues se mettre au service d'Henri III, avec un intervalle de dix à quinze ans entre chacune d'elles, et pensons que, comme la renommée de Pierre de Grandson a pu ouvrir la voie à son neveu, Pierre de Champvent, de même, le moment venu, l'influence de Pierre de Champvent a dû faciliter les débuts de son cousin, Othon de Grandson. Pierre de Grandson touchant déjà un fief annuel en 1241, il est exclu d'attribuer cette faveur aux exploits de ses fils, comme le fait M<sup>rs</sup> CLIFFORD, à la page 12 d'un ouvrage paré de fantaisie, *A Knight of Great Renown*, Chicago, 1961. Othon avait-il même trois ans en 1241 ?

d'artillerie, cinq balistes qu'il est allé prélever au château de Nottingham<sup>1</sup>.

Les faveurs se succèdent : le 9 février 1267, le roi lui donne la terre de Little Reynes (Little Rayne)<sup>2</sup>, en Essex, et, le 26 février 1268, le manoir de Wepham, en Sussex, à perpétuité<sup>3</sup> ; le 10 octobre 1268 viennent encore s'ajouter les deux manoirs de Rodbaldeston (Rodbaston) et de Wyreleye (Wyrley), en Staffordshire<sup>4</sup>.

Les chartes royales qui citent les témoins, les entrées sur les Rôles (les *Patent Rolls* spécialement), nous indiquent dans quel entourage Pierre de Champvent se meut, avec qui il entre fréquemment en contact ; on le voit souvent côté à côté avec Humbert de Montferrand, ou encore avec Richard de Monnet<sup>5</sup>. Il participe activement à la vie de la cour royale, rencontre les grands d'Angleterre, et surtout accompagne le roi et sa famille : il est avec eux à York, le 10 septembre 1268, où Henri III est entouré de ses deux fils, les princes Edouard et Edmond, et de son neveu, Henri d'Allemagne, fils de Richard de Cornouailles, roi des Romains<sup>6</sup> ; son nom figure après ceux des princes parmi les quelques témoins requis pour les concessions royales<sup>7</sup>. La faveur dont il jouit se marque aussi par le nombre de pardons accordés à des personnes coupables d'homicide et qui sont absoutes à l'instance de Pierre de Champvent ; mais ne soupçonnons pas en notre Vaudois des complicités douteuses : les accusés avaient agi en état de légitime défense<sup>8</sup> ; cela prouve simplement que ceux-ci

<sup>1</sup> Calendar of Patent Rolls, 1258-66, p. 632.

<sup>2</sup> Nous transcrivons entre parenthèses l'orthographe moderne des noms de lieux, que nous devons à la bienveillante sagacité de A.-J. Taylor, Chief Inspector of Ancient Monuments and Buildings.

<sup>3</sup> Pour ces deux concessions, Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 34 et 211 ; et P.R.O., Chapter Roll 52 H. III, C 53/57 memb. 10, où l'on voit que Wepham avait appartenu à un autre grand favori du roi, Jean Mansel (ou Maunsell), un clerc très capable et expérimenté qui, de plus, n'hésitait pas à payer de sa personne au beau milieu de la mêlée ; il était mort sur le continent, en 1265, pendant que son maître était prisonnier.

<sup>4</sup> Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 262.

<sup>5</sup> Le 22 juillet 1268, Pierre de Champvent et Richard de Monnet reçoivent tous deux un don du roi de 6 l. 13 s. 4 d. En 1271, Richard de Monnet institue Pierre de Champvent son procureur en Angleterre, comme il repasse la Manche. Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 319 et 590.

<sup>6</sup> British Museum, Dept. of MSS, Cotton MS, Augustus II, n° 135.

<sup>7</sup> Ibidem ; et Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 375 ; P.R.O., Charter Roll C 53/57 memb. 8 à 1.

<sup>8</sup> Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 77, 83, 117.

avaient besoin d'un protecteur et qu'ils s'adressaient à un chevalier qu'ils savaient très influent. Enfin, nous voyons même l'abbaye cistercienne de Robertsbridge, en Sussex, le charger de présenter pour elle une requête au roi : voilà donc encore une preuve certaine de son crédit<sup>1</sup>.

En 1269, Pierre de Champvent remplit un poste de grande confiance ; il est sheriff (*vicecomes*) du comté de Gloucester, et châtelain de Gloucester, occupant une position délicate de contrôle sur les turbulents seigneurs des Marches (*Marcher lords*) et sur les approches du Pays de Galles. Il accomplit les tâches qui incombent d'ordinaire au sheriff et au châtelain ; il faut équiper le château pour le maintenir propre à la défense, estimer les devis des maîtres d'état, assurer le paiement de la garnison, mener les enquêtes judiciaires dans les limites du comté, collecter les impôts et les revenus royaux et en répondre devant l'Echiquier, exercer la garde, au nom du roi, de certains prieurés pendant les vacances<sup>2</sup>, effectuer de fréquents voyages pour rejoindre la Cour en ses résidences habituelles (Westminster, Marlborough, Havering, Woodstock, Windsor, Winchester), conserver les rôles et les archives du comté, se rendre en mission dans les Marches de Galles<sup>3</sup>.

Le 10 mars 1271, Pierre de Champvent est chargé d'aller s'informer de la température des sentiments d'une baronne veuve, malade, et qui prétend avoir été enlevée et claustrée par John Giffard ; Pierre de Champvent doit alors se rendre, en compagnie du châtelain de Windsor, Nicholas de Yatindene (Yattendon), auprès de Maud Longespée, née Clifford, pour étudier le cas et, sans doute, arranger les choses<sup>4</sup> ; on sait, par ailleurs, que Maud a fini par épouser son soi-disant ravisseur... nous ne pouvons que regretter l'absence du rapport de nos enquêteurs sur la question : notre Vaudois s'est-il montré un bon conseiller matrimonial ?

<sup>1</sup> P.R.O., Charter Roll 53 H. III, C 53/58 memb. 14.

<sup>2</sup> Ainsi, à la fin de septembre 1269, Pierre de Champvent reçoit la garde du prieuré bénédictin de Deerhurst, en Gloucestershire, jusqu'à l'établissement d'un nouveau prieur. Calendar of Patent Rolls, 1266-72, p. 366.

<sup>3</sup> Par exemple, le 24 octobre 1271, où Guillaume de Bonneville est choisi pour être son procureur pendant son absence ; *ibidem*, p. 599.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 520-521 ; et I. J. SANDERS, *English Baronies*, Oxford, 1960, p. 36 et 112. Maud, fille de Walter III de Clifford, en Herefordshire, et veuve, en 1257, de William III Longespée.

En 1272, Pierre de Champvent est envoyé par le roi en mission outre-mer, en compagnie du même châtelain de Windsor ; son absence est de courte durée, puisqu'il apparaît à Norwich dès le 18 septembre 1272, et que la commission datait du 28 juillet<sup>1</sup>.

Après un long règne de cinquante-six ans, le roi Henri III meurt, le 16 novembre 1272 ; la situation aurait pu être très grave, car le prince héritier, Edouard, se trouve alors dans le royaume de Sicile, rentrant de croisade<sup>2</sup>, et l'on imagine aisément les troubles qui pouvaient survenir, quand on se souvient des malheurs encore récents de la guerre des Barons ; mais aucune confusion ne se produit, tout a été fort bien réglé, et une équipe administrative très capable, des hommes sûrs et fidèles, dirigent le royaume jusqu'à l'arrivée du souverain<sup>3</sup> ; il ne semble pas que Pierre de Champvent ait rencontré de difficultés dans son secteur, où, précisément, les seigneurs des Marches de Galles auraient pu recommencer leurs frasques ; même Gilbert de Clare, le turbulent comte de Gloucester, donne le bon exemple.

En automne de 1273, Pierre de Champvent quitte ses importantes fonctions vicomtales ; alors qu'au 17 septembre 1273 il est encore qualifié de châtelain de Gloucester, en novembre de la même année il est dit ancien sheriff du comté.

En avril 1274, Pierre de Champvent se prépare à traverser la Manche, en laissant ses pouvoirs à Guillaume de Bonneville, qui avait déjà été son chargé d'affaires en 1271<sup>4</sup>. On ne sait le but de ce voyage ; peut-être va-t-il tout simplement trouver le nouveau roi, qui n'a pas encore regagné l'Angleterre, accaparé par le règlement des problèmes gascons. Pierre de Champvent peut avoir prolongé son séjour sur le continent, car il apparaît dans

<sup>1</sup> P.R.O., Liberate Roll 56 H. III, C 62/48 memb. 4 ; Charter Roll 56 H. III, C 53/61 memb. 2 et 1.

<sup>2</sup> Le prince Edouard s'était embarqué à Douvres le 11 août 1270 ; Othon de Grandson l'accompagnait.

<sup>3</sup> Les régents sont alors Walter Giffard, archevêque d'York, Roger Mortimer et Robert Burnell, futur chancelier du royaume, et grand ami d'Othon de Grandson. Edouard I<sup>er</sup> ne débarquera à Douvres que le 2 août 1274.

<sup>4</sup> Calendar of Close Rolls, 1272-79, p. 119. C'est sans doute le même Guillaume de Bonneville qui avait été avoué de Guillaume de Champvent, du temps où il était encore doyen de Saint-Martin-le-Grand de Londres : P.R.O., Ancient Correspondence, SC I vol. VII n° 40. (Guillaume de Champvent fut élu évêque de Lausanne le 21 juillet 1273.) Guillaume de Bonneville agit encore comme procureur de Guillaume de La Sarraz, trésorier du chapitre de Lausanne qui, en 1277, résigne sa prébende en l'Eglise de Hereford. R. G. GRIFFITHS, *Registrum Thome de Cantilupo episcopi Herefordensis*, London, 1907, p. 136-137.

nos pays au printemps de 1276 ; en effet, le 20 avril, il arbitre, avec Vaucher, sire d'Andelot, la question pendante entre son frère Guillaume, évêque de Lausanne, et le sire de Thoire et Villars, à propos des terres de Suchy, Corcelles et Bavois<sup>1</sup>.

Il est toujours bien difficile de suivre les allées et venues de notre héros. Le 12 octobre 1276, on le voit désigner deux procureurs pour soutenir deux procès qu'il a ; l'un de ceux-ci le met aux prises avec le puissant comte d'Oxford, Robert de Vere, à propos du manoir de Beumond (Beaumont), dans le comté d'Essex ; un des avoués porte le nom d'Uldricus de Champvent, mais rien ne nous indique la relation possible entre les deux personnages<sup>2</sup>.

La faveur dont jouit Pierre de Champvent est aussi grande sous Edouard I<sup>er</sup> que sous Henri III : il reçoit des chênes tirés de la forêt royale pour disposer de bois de charpente, il reçoit également des daims, toujours par don du roi<sup>3</sup>.

Pendant ce temps, son château et ses terres en pays de Vaud sont administrés par le chevalier Guillaume d'Oulens, qui, semble-t-il, avait déjà appartenu à l'entourage de son père, Henri de Champvent<sup>4</sup>.

Le 15 août 1281, Pierre de Champvent obtient des lettres de protection valables jusqu'au 29 septembre 1282, à l'occasion d'un nouveau départ outre-mer<sup>5</sup>.

Le prochain champ d'activité, connu, de Pierre de Champvent est le Pays de Galles ; le seigneur vaudois occupe alors un poste de haute confiance : il n'est rien moins que sénéchal de la Maison du roi<sup>6</sup>, fonction qui exige de nombreuses qualités : être cheva-

<sup>1</sup> A.C.V., Ac 3, fol. IV verso et sq. et : R. DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, Lausanne, 1949, p. 57 ; O. DESSEMONTET, *La seigneurie de Belmont au pays de Vaud*, Lausanne, 1955, p. 200. En 1275, Pierre de Champvent pourrait avoir été dans les parages, lorsque Laure de Commercy, veuve de Jean l'Antique et comtesse douairière de Chalon, rend une sentence arbitrale dans le différend opposant Pierre de Champvent à Amé de Montbéliard, sire de Montfaucon, à propos des hommes de Pierre vivant en la ville d'Orbe : F. DE GINGINS-LA-SARRA, *Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen âge*, Lausanne, 1855, p. 127-128.

<sup>2</sup> A Westminster. Calendar of Close Rolls, 1272-79, p. 354.

<sup>3</sup> 21 avril 1280 et 26 juin 1283 ; Calendar of Close Rolls, 1279-88, p. 11 et 210.

<sup>4</sup> A.C.V., C XV 2/4, au mois de novembre 1280. Sous Henri de Champvent, nous rencontrons, à Champvent, le chevalier Guillaume d'Oulens, le 20 septembre 1260 : A.C.V., C X c 64.

<sup>5</sup> Calendar of Patent Rolls, 1272-1281, p. 454.

<sup>6</sup> *Senescallus domus Regis*, soit *steward of the Household* ; rappelons, en passant, que Pierre de Champvent n'est pas le premier Vaudois à être sénéchal du roi d'Angleterre : Ebal de Mont le fut sous Henri III, dans la période 1256-1263.

lier, appartenir à une famille élevée, être vaillant capitaine, puisqu'il faut commander la garde du corps du roi, être suffisamment avisé pour participer au Conseil royal ; ses gages sont considérables et se montent à quatre sous par jour<sup>1</sup> ; il est accompagné d'une suite importante, entretenue aux frais du prince.

Pierre de Champvent est ainsi étroitement mêlé à la vaste opération de conquête et de contrôle du Pays de Galles, entreprise par Edouard I<sup>er</sup> ; il entre en contact avec les chefs principaux de l'armée, ses deux cousins, Othon et Guillaume de Grandson, et le comte de Lincoln, Henri de Lacy, apparenté à la famille comtale de Savoie par sa mère, Alesia de Saluces<sup>2</sup> ; en 1283, en 1284, il peut constamment admirer les grands travaux de fortification que supervise maître Jacques de Saint-Georges, aidé de divers maçons qui ont travaillé chez nous, en pays de Vaud, en Valais et en Savoie. Cette constatation a son importance : il est attesté que les archières en croix des murailles de Conway datent de leur construction sous Edouard I<sup>er</sup>, et n'ont pas été remaniées postérieurement<sup>3</sup> ; il est aussi prouvé que Pierre de Champvent les a vues<sup>4</sup> ; il peut très bien s'être inspiré de ce modèle pour son propre château, et il n'est pas nécessaire de reculer au XIV<sup>e</sup> siècle les archières de Champvent, comme l'a fait erronément A. Piaget, en se glissant dans le sillage de Viollet-le-Duc.

Pendant que ses maîtres, Othon de Grandson et Pierre de Champvent, accompagnent le roi en Pays de Galles, Rodolphe de Bonneville est la victime d'une mésaventure ; il a été attaqué, à Ixworth, en Suffolk, par une troupe de septante-six énergumènes, qui s'en sont pris aux biens de nos Vaudois ; le prieur et le frère cellier du lieu, soit l'économe, menaient la bande ; l'affaire passe naturellement en justice<sup>5</sup>.

Au cours des années suivantes, Pierre de Champvent suit le roi dans ses déplacements, l'accompagne, en août 1285, jusqu'à

<sup>1</sup> Il est peut-être bon de préciser qu'un cheval de qualité se payait alors soixante sous !

<sup>2</sup> Alesia de Saluces, femme d'Edmond de Lacy, était la petite-fille d'Amédée IV de Savoie.

<sup>3</sup> Ce problème a été étudié par A.-J. TAYLOR dans un rapport établi à cet effet, le 2 octobre 1960.

<sup>4</sup> Il est à Conway le 26 mars 1283, et aussi le 4 juillet. P.R.O., Charter Roll 11 Edw. I, memb. 5 et 4. Les autres forteresses du Pays de Galles le reçoivent aussi, Rhuddlan, Flint...

<sup>5</sup> En 1283. Calendar of Patent Rolls, 1281-92, p. 89.

Amesbury, en Wiltshire, où il rend visite à sa mère, Aliénor de Provence, la nièce de Pierre de Savoie, qui y prendra le voile en juillet 1286, mais qui garde un grand ascendant sur ses fils<sup>1</sup>. En 1286, le sénéchal escorte Edouard I<sup>er</sup> en France<sup>2</sup>, à Paris en juin<sup>3</sup>, puis en Gascogne, l'année suivante<sup>4</sup>. Le roi est en effet obligé de prolonger son séjour en Gascogne jusqu'en août 1289, et le sénéchal figure toujours parmi les barons du roi dans les comptes de cette période<sup>5</sup>. On peut supposer Pierre de Champvent très heureux de vivre de nombreuses journées avec son cousin Othon de Grandson, dont les talents de diplomate sont mis à contribution pour les affaires gasconnes et aragonaises ; les Pyrénées voient pendant quelque temps se nouer sur leurs deux versants l'imbroglio des intrigues politiques européennes, les intérêts de Gaston de Béarn, d'Alphonse III d'Aragon, de Charles II de Sicile, de Philippe le Bel, et du roi d'Angleterre lui-même, ayant toutes les peines du monde à se concilier ; enfin, pour lier le brouet, un peu de cautèle et beaucoup d'intransigeance pontificales...

En 1291, Pierre de Champvent se trouve en Ecosse, au service d'Edouard I<sup>er</sup> ; celui-ci y exerce une sorte de protectorat, tout en y revendiquant la suzeraineté féodale et en jouant le rôle d'arbitre entre les compétiteurs au trône d'Ecosse<sup>6</sup>. Edouard I<sup>er</sup> rend son jugement en faveur de Jean de Balliol, et écarte les prétentions de Robert Bruce ; le 26 décembre 1292, à Newcastle, le roi d'Ecosse prête hommage au roi d'Angleterre, et nous découvrons à cette occasion que Pierre de Champvent est devenu chambellan du roi (*king's chamberlain*)<sup>7</sup> ; c'est une promotion mani-

<sup>1</sup> 17 août 1285. British Museum, Dept. of MSS, Cotton MS, Augustus II, n° 135. Amesbury dépendait de l'abbaye de Fontevrault, et Aliénor y mourra le 24 juin 1291.

<sup>2</sup> Le roi quitte l'Angleterre le 13 mai et se fait accompagner également de Jean d'Aigueblanche, doyen du chapitre cathédral de Saint-Ethelbert de Hereford ; depuis l'installation de l'évêque Pierre d'Aigueblanche, en 1240, ce chapitre était un des bastions de l'influence savoyarde en Angleterre.

<sup>3</sup> P.R.O., Patent Roll, C 66/105 A, au 12 juin 1286.

<sup>4</sup> Ainsi, le 20 juin 1287, à Blanquefort (Département de la Gironde, à 8 km. au N-O de Bordeaux) ; P.R.O., Patent Roll C 66/106 A, memb. 2. Le 20 avril 1289, à Condom, en Agenais ; le 9 juin 1289, à Condat près de Libourne, etc. CHARLES BEMONT, *Rôles Gascons*, tome II, Paris, 1900, n°s 1425, 1708.

<sup>5</sup> British Museum, Dept. of MSS, Additional Charter 6710. Compte « pro robis ».

<sup>6</sup> P.R.O., Patent Roll 19 Edw. I, C 66/110 memb. 9, au 25 juin 1291.

<sup>7</sup> Calendar of Close Rolls, 1288-96, p. 317.

feste : ses gages sont encore plus élevés que lorsqu'il était sénéchal ; à toute cérémonie d'hommage, le comte-vassal du roi lui doit un don de dix livres, et, dans le cas précité, Jean de Balliol doit lui remettre vingt livres. Le chambellan vit en contact plus étroit avec le souverain, la confiance dont il jouit est plus large aussi, son rôle personnel plus décisif, et les documents conservés montrent que Pierre de Champvent entretient des relations constantes avec les premiers responsables de l'administration du royaume, spécialement avec le chancelier, Jean de Langton, futur évêque de Chichester.

Les Rôles de la chancellerie anglaise nous apprennent, en cette même année 1292, que Pierre de Champvent a un fils, Jean, auquel Edouard I<sup>er</sup> a accordé le « mariage » de Jeanne, fille de feu Philippe Marmion, mais on sait que Jean n'a pas gardé l'héritière à son usage<sup>1</sup>.

En 1294, Pierre de Champvent s'occupe d'un transport de chevaux au travers des terres du comte de Hollande et de Zélande, à destination de l'Angleterre. Edouard I<sup>er</sup> écrit au comte Floris V (ou Florent V), pour le prier de faciliter le passage aux hommes de Pierre de Champvent<sup>2</sup>. Mais on ne sait au profit de qui a lieu cette importation ; le texte suggère que le bénéficiaire est le chambellan plutôt que le roi.

Pierre de Champvent participe aux expéditions de l'armée royale dirigées contre le Pays de Galles révolté, en 1295, et contre l'Ecosse, en 1296 ; il est banneret. Comme il sera aussi chef de troupe dans la campagne de Flandre en 1297, et dans une nouvelle campagne contre l'Ecosse, en 1298, en compagnie d'autres vaillants capitaines qui ont nom Hugues le Despenser, Robert de Clifford, Geoffroi de Joinville et Guillaume de Grandson, cette activité nous semble plus que suffisante pour réfuter l'assertion de Piaget, qui refuse à Pierre de Champvent l'honneur d'avoir entrepris la moindre construction au château de Champvent, parce que, dit-il, les Champvent du XIII<sup>e</sup> siècle étaient des

<sup>1</sup> P.R.O., Patent Roll, 20 Edw. I, C 66/111 memb. 25 : « ... concessimus dilecto nobis Johanni de Chaumpvent filio dilecti et fidelis nostri Petri de Chaumpvent... » Philippe Marmion de Tamworth, qui avait combattu pour Henri III à Lewes, était mort en 1291, laissant quatre filles. Voir aussi : I. J. SANDERS, *English Baronies*, Oxford, 1960, p. 145.

<sup>2</sup> CHARLES BEMONT, *Rôles Gascons*, tome III, Paris, 1906, n° 3415, au 26 juin 1294.

hommes d'Eglise, « ce n'étaient pas des hommes de guerre »<sup>1</sup> : la bonne plaisanterie !

Désormais, sur les mêmes rôles de paiement, on voit figurer côté à côté le père, Pierre de Champvent, banneret, et le fils, Jean de Champvent, écuyer (*scutifer*) ; celui-ci n'est donc plus un gamin, et l'on trouve dans l'entourage des Champvent, participant aux mêmes opérations militaires, des gens dont l'origine ne nous surprendra pas : le chevalier Pierre d'Oulens, Girard d'Oron, Henri de Belmont, Guillaume de Joinville et Jean de la Dullive (de Doliva, de la Dolyve)<sup>2</sup>.

En 1296, seulement, nous découvrons le prénom de la femme de Pierre de Champvent, mais, une fois de plus, le laconisme du document ne nous permet pas de pousser plus avant nos indiscretions ; nous ignorons encore, et peut-être pour toujours, sa famille, son âge et sa beauté ; le 22 février 1296, le roi confirme à Pierre de Champvent et à Agnès sa femme le don du manoir de Rawreth, en Essex, que leur a fait Jean de Berneval<sup>3</sup> ; Agnès est aussi co-bénéficiaire d'un don du roi, douze chênes pour bois de charpente, et le rapporteur en la matière se nomme Gérard de Grandson<sup>4</sup>.

Les gens de Savoie se tiennent les coudes non seulement dans les expéditions guerrières, mais aussi dans le domaine financier ; le 7 mars 1297, Pierre de Champvent se reconnaît co-débiteur pour une somme de cent quarante livres avec trois autres personnes, dont l'une est Aymon de Quart, prévôt de Beverley et prévôt de Lausanne, et l'autre Pierre de Savoie, chanoine de Sainte-Marie de Salisbury<sup>5</sup>.

Les prérogatives du chambellan sont très diverses ; il a, par exemple, le droit de disposer du lit nuptial des enfants du roi, droit qui peut être racheté par les occupants ; le 3 août 1297, par les mains de son chevalier Pierre d'Oulens, Pierre de Champvent

<sup>1</sup> A. PIAGET, *R.H.V.*, 1938, p. 271.

<sup>2</sup> E. B. FRYDE, *Book of Prests of the King's Wardrobe for 1294-95*, Oxford 1962, passim. British Museum, Dept. of MSS, Additional MS 7965, Wardrobe Book of 25 Edw. I. Et *Liber quotidianus contrarotulatioris garderobae anno regni regis Edwardi primi vicesimo octavo*, Londini, 1787.

<sup>3</sup> Calendar of Patent Rolls, 1292-1301, p. 185.

<sup>4</sup> Calendar of Close Rolls, 1296-1302, p. 20, au 10 mars 1297.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 86. Beverley se trouve dans le comté d'York. Aymon de Quart deviendra évêque de Genève en 1304 ; Pierre de Savoie, fils de Thomas III, sera archevêque de Lyon.

touche la somme de vingt marcs, en compensation du lit nuptial d'Elisabeth, fille d'Edouard I<sup>er</sup>, mariée, le 7 janvier précédent, au comte Jean de Hollande <sup>1</sup>.

Pendant les guerres que nous avons déjà signalées (Flandre, Ecosse), les intérêts de Pierre de Champvent dans le pays de Vaud sont défendus par le châtelain de Champvent, qui est le chevalier Etienne de Baumes <sup>2</sup>; celui-ci agit au nom de son maître dans l'alliance qui groupe Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne, Othon de Grandson, Pierre de Grandson-Belmont, et le comte de Genève, le 31 janvier 1300 <sup>3</sup>. Soit qu'il se sente avancer en âge, soit que ses fonctions l'accaparent trop, il est possible que Pierre de Champvent se repose en partie sur son fils pour l'administration de ses affaires : c'est en tout cas le *chevalier* Jean de Champvent qui boucle les comptes de leurs fiefs annuels respectifs avec la garde-robe royale <sup>4</sup>.

Les dernières mentions que nous avons pu recueillir sur la vie de Pierre de Champvent ont un aspect encore plus décousu que ce qui précède, et nous espérons que cela est dû seulement au caractère inachevé de notre recherche. Le 3 février 1301, le roi lui accorde, ainsi qu'à ses héritiers, l'autorisation d'avoir un marché hebdomadaire, le jeudi, et une foire annuelle, le Samedi-Saint et les sept jours suivants, sur son manoir d'Impington, au comté de Cambridge <sup>5</sup>.

Comme c'est d'ordinaire le cas dans les fins de vie, des vides se creusent parmi les parents ou les amis de Pierre de Champvent. Le 20 mars 1301, son frère Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne, le couche sur son testament en lui donnant l'anneau orné d'une émeraude qu'il avait reçu du comte de Savoie Amédée <sup>6</sup>. Le 13 septembre de la même année, le testament de Godfrey Giffard, évêque de Worcester, lui attribue une coupe de la valeur de cent sols, et sa femme Agnès hérite d'une coupe de

<sup>1</sup> British Museum, Dept. of MSS, Additional MS 7965 (Wardrobe Book of 25 Edw. I) folio 56. Les épousailles avaient eu lieu à Ipswich, port que le commerce reliait traditionnellement à la Hollande.

<sup>2</sup> Ainsi, lors de la trêve entre Guillaume de Champvent et ses alliés, d'une part, et Louis de Savoie et ses alliés, d'autre part. A.C.V., C IV 131. 29 juin 1297.

<sup>3</sup> M.D.R. XIX (Régeste), n° 2297, p. 480.

<sup>4</sup> British Museum, Dept. of MSS, Additional MS 7966 A, Wardrobe Book 29 Edw. I.

<sup>5</sup> De Lincoln. Calendar of Charter Rolls, 1300-1326, p. 1.

<sup>6</sup> A.C.V., C IV 140.

même valeur, d'un anneau de cinquante ou quarante sols, et d'un drap d'or<sup>1</sup>. Ici aussi, nous aimerions en savoir plus, connaître la raison de ces générosités ; y a-t-il quelque lien entre Agnès de Champvent et l'influente famille des Giffard, qui avait même eu l'honneur de compter parmi les siens un archevêque d'York ?<sup>2</sup>

Le 15 juillet 1301, de Berwick-on-Tweed, Edouard I<sup>er</sup> accorde sa protection à Pierre et à Jean de Champvent qui se rendent outre-mer<sup>3</sup> ; ils ne partiront sans doute qu'en automne, après avoir désigné leurs avoués<sup>4</sup>.

L'année suivante, à Westminster, le 14 août, Edouard I<sup>er</sup> autorise Pierre de Champvent à inféoder à son fils, Jean de Champvent, le manoir de Wepham, en Sussex<sup>5</sup>. Le lendemain, le 15 août 1302, on relève encore cette curieuse entrée dans les *Patent Rolls* : à l'instigation de la reine Marguerite<sup>6</sup>, il est pardonné à Agnès de Champvent, femme de Pierre de Champvent, la mort de Nicolas de Colevill, et le fait d'en avoir accueilli les meurtriers<sup>7</sup> ; quel drame se cache là-dessous ? Voilà encore une question à élucider.

La dernière référence que nous possédions de Pierre de Champvent *vivant* date de septembre 1302 ; son fils et lui fournissent deux hommes pour la chevauchée qui, de Roxburgh Castle, doit attaquer divers secteurs du « front » écossais<sup>8</sup>.

Nous sommes ici plongé dans une dernière zone de mystère.

Et voici les ultimes traces laissées par Pierre de Champvent dans les documents anglais : au 29 mars 1303, les terres de *feu* Pierre de Champvent, tenant en chef, font retour au roi<sup>9</sup> ; le 10 juin suivant, le roi ordonne de remettre à Agnès de Champvent les manoirs d'Offham, en Sussex, d'Impington, au comté de

<sup>1</sup> Testament transcrit dans : J. W. W. BUND, *The Register of William de Geynesburgh, Bishop of Worcester*, Oxford, 1907, p. 51. Godfrey Giffard mourra le 26 janvier 1302.

<sup>2</sup> Walter Giffard, frère aîné de Godfrey, avait été archevêque d'York de 1266 à 1279.

<sup>3</sup> *Calendar of Patent Rolls*, 1292-1301, p. 601.

<sup>4</sup> *Calendar of Patent Rolls*, 1292-1301, p. 606, au 27 septembre 1301. Et P.R.O., *Ancient Correspondence*, SC I, vol. XXVIII, n° 181.

<sup>5</sup> *Calendar of Patent Rolls*, 1301-1307, p. 55.

<sup>6</sup> La seconde femme d'Edouard I<sup>er</sup> ; c'est la sœur de Philippe le Bel.

<sup>7</sup> *Calendar of Patent Rolls*, 1301-1307, p. 60.

<sup>8</sup> *Calendar of Documents relating to Scotland*, II, p. 337. Cette indication est due à l'inépuisable bienveillance de A.-J. Taylor (lettre du 21 décembre 1963).

<sup>9</sup> *Calendar of Fine Rolls*, vol. I, 1272-1307, p. 473.

Cambridge, et de Rawreth, en Essex, que feu son mari et elle-même tenaient en chef, et l'échoitier d'au-delà de la Trent<sup>1</sup> doit également la créditer des revenus immobilisés depuis le 29 mars précédent<sup>2</sup>. L'enquête faite entre-temps signale que Jean de Champvent, fils et héritier de Pierre, est alors âgé de plus de trente ans<sup>3</sup>.

Nous arrivons au terme d'un essai de biographie plein de lacunes, ponctué de trop de points d'interrogation. L'état actuel de nos connaissances nous empêche, par exemple, de savoir exactement comment se sont transmises les terres de Pierre de Champvent dans notre pays ; c'est tout de même surprenant, et la seule hypothèse que nous ayons à ce propos n'est pas assez mûre pour que nous la hasardions ici.

Malgré tant d'imperfections, nous avons trouvé que Pierre de Champvent, ce chevalier de chez nous si méconnu, le châtelain et sheriff de Gloucester pour le compte d'Henri III d'Angleterre, le sénéchal puis le chambellan d'Edouard I<sup>er</sup>, méritait ce court arrêt de notre part. Thomas Frederick Tout a rendu hommage à son rôle en soulignant qu'avec Pierre de Champvent le Grand Chambellan est devenu pour la première fois un personnage insigne<sup>4</sup>.

J.-P. CHAPUISAT.

---

<sup>1</sup> Le roi est alors en Ecosse.

<sup>2</sup> Calendar of Close Rolls, 1302-1307, p. 37.

<sup>3</sup> Calendar of Inquisitions post Mortem, vol. IV, p. 94.

<sup>4</sup> Dans sa magistrale étude, *Chapters in Mediaeval Administrative History*, vol. II, Manchester, 1937, page 157 : « The king's chamberlain... first became a conspicuous figure in the person of Peter of Champvent. »